

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

La société SITEX, société anonyme au capital de 23 063 300 dinars, dont le siège social est situé à Ksar Hellal, informe ses actionnaires, le public et l'ensemble des parties prenantes que par jugement rendu en date du 02/03/2026 par le tribunal de première instance de Monastir, il a été décidé l'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire à l'égard de la société conformément à la législation en vigueur.

Cette décision intervient dans un contexte de difficultés financières rencontrées par la société au cours de la période récente.

L'ouverture de cette procédure vise à permettre la poursuite de l'activité, la préservation des emplois et l'apurement du passif dans le cadre d'un plan de redressement qui sera élaboré sous la supervision des autorités judiciaires compétentes.

Un administrateur judiciaire, Madame Chiraz TEBRA, a été désignée par le tribunal afin d'accompagner la société dans la gestion de cette procédure et dans l'élaboration des solutions de redressement appropriées.

La société tient à assurer ses partenaires, investisseurs et collaborateurs qu'elle coopérera pleinement avec les autorités judiciaires et mettra tout en œuvre afin d'assurer la continuité de ses activités et la sauvegarde de ses intérêts ainsi que ceux de ses parties prenantes.

La société informera régulièrement le public de toute évolution significative relative à cette procédure conformément aux obligations d'information et de transparence applicables.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.